

Tu es devenu étudiant à Paris X, avant toute choses, je te souhaite la bienvenue à Nanterre.

Comme nous tu as choisi d'avoir accès à une formation de qualité et donc de préparer ton avenir. L'université Paris X est effectivement un lieu d'échanges culturels et scientifiques important. Mais le manque de moyens fait que chaque jours nos conditions d'études se dégradent, conduisant certains d'entre nous à abandonner et à gâcher leurs avenir.

Pourtant cette situation n'est pas fatale : partout où les étudiants se rassemblent et luttent, ils obtiennent des améliorations pour leurs conditions d'études. Quand les étudiants de droit partent en délégation pour obtenir que leur amphi soit dédoublé : l'amphi est dédoublé. Quand des étudiants de SHC trouvent insupportable de prendre leurs cours sur les genoux et qu'ils vont à l'administration , le TD est dédoublé .

Comme tu le vois, aucun UFR n'est épargné, et nombreux sont les étudiants qui ont choisi de lutter et de se rassembler et de lutter contre la pénurie budgétaire .

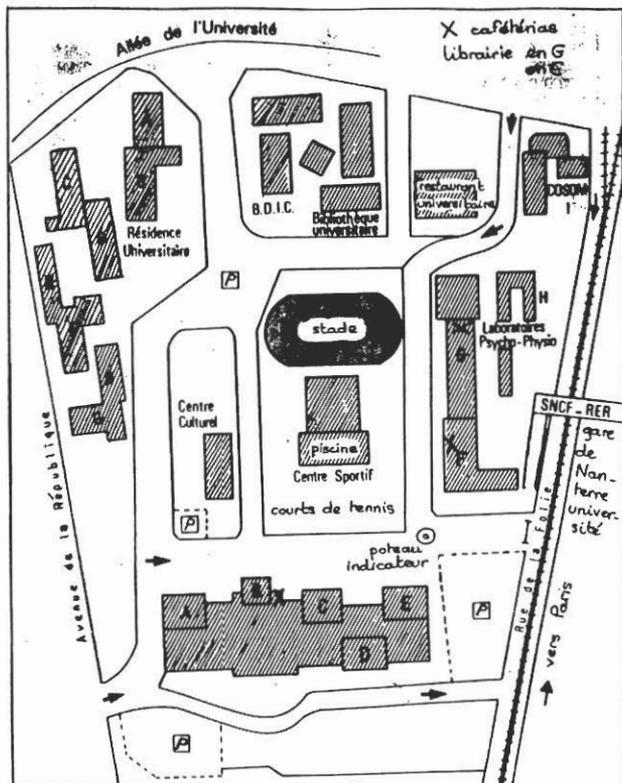
S'organiser, c'est se donner les moyens de riposter en permanence. Car cette gestion des problèmes quotidiens ne peut plus durer. C'est une réévaluation du budget de l'enseignement qu'il nous faut gagner.

Le manque de moyens a drainé les capitaux privés vers l'Université. Cette situation remet en cause le but même de nos formations. Elles deviennent un moyen de réguler le marché de l'emploi, fait institutionnalisé par la loi d'orientation Jospin. Pourtant, c'est une formation de qualité que nous voulons et dont nous avons besoin. Un travail plus axé sur la Recherche, une formation mieux adaptée et plus souple.

Je te souhaite donc bonne chance et à bientôt.

**Marc Rossetti,**  
**Président de l'AGEN UNEF.**

**PLAN DE L'UNIVERSITÉ**



Bât. A: Lettres-Philo.

B: Administration Centrale.

C: Sciences Humaines & Communication.

D: Sciences Sociales & Administration.

E: Etudes Anglo-Américaines.

F: GEROSLAPHA. Sciences Juridiques.

G: Sciences Economiques & MASS.

**Local AGEN UNEF: F307 & entresol du batG.**



## PRESENTATION DE SSA.

Tu vas ou tu viens de t'inscrire en première année de SSA (Sciences Sociales et Administration), tu fais donc partie de l'un des 5000 étudiants qui composent notre UFR (Unité de Formation et de Recherche). Ce monde en rupture totale avec le lycée, il nous semble nécessaire de te l'expliquer; être renseigné, ne pas être isolé, c'est sûrement le meilleur moyen de ne pas être victime de la pénurie.

Les cours de SSA se décomposent en deux types d'enseignements: les amphispotent les bases théoriques du cours, et les TD sont censés approfondir les connaissances précédemment acquises. Mais aujourd'hui, faute de profs, faute de locaux, faute de moyens, il est souvent impossible à 60 de rendre un dossier, de présenter un exposé. C'est sûrement l'une des conséquences les plus graves de la pénurie budgétaire. Lorsque l'on se destine à la Recherche, à l'Enseignement ou au secteur privé, ne pas nous donner l'argent nécessaire, c'est nous empêcher d'acquérir une formation correcte, mais c'est aussi remettre en cause nos atouts sur le monde du travail. Notre UFR fonctionne sur la base de la

pluridisciplinarité. Cette notion introduite en 84 avec la loi Savary partait du principe qu'un étudiant en Histoire avait besoin de notions sociologiques pour étudier un quelconque phénomène. C'était aussi l'occasion de créer une nouvelle filière, AES (Administration Economique et Sociale). Si l'on ne revient pas officiellement (encore que...) sur ce concept intéressant, sa conception matérielle est un peu particulière. En effet, il nous est impossible de choisir nos UE (Unités d'Etudes). Est-il intéressant, pour un étudiant en Histoire-ethno, de se voir imposer le Droit? Ne faudrait-il pas laisser le choix entre plusieurs matières, comme l'AGEN UNEF le propose? Nous devons aussi gagner une certaine spécialisation dans des UE telles les langues et les statistiques. Mais pour avoir une formation de qualité, alliant pluridiscipliné et spécialisation, il faudrait un réengagement financier de l'Etat dans l'enseignement. L'enjeu est de taille, puisqu'il s'agit de nous doter de diplômés d'une plus grande valeur, mais cela, la loi Jospin n'en parle pas.

Le passage entre le premier et le deuxième semestre est automatique, sauf si tu es défaillant,

c'est-à-dire qu'il faut que tu aies passé tes partiels et tes interrogations de TD et que tu aies montré une assiduité aux cours (tu as droit à trois absences non-justifiées). Tu as aussi la possibilité de te réorienter à la fin du second semestre, ton cas sera alors examiné par une commission, mais il faut obtenir au moins 8/20 dans tes futures spécialités. Pour passer entre la première et la deuxième année, il faut avoir la moyenne au tronc commun.

Maintenant que nous avons vu les modalités de passage, il faut voir comment se déroulent les examens. Sur le fond, il y a beaucoup à dire. En 1ère année, on demande par exemple si Max Weber était sociologue ou biologiste. Le partiel devenait donc un moment où l'on rabachait une leçon bien apprise. Pourtant, il faut voir les examens sous un autre angle et les prendre comme un moyen de savoir si un étudiant a bien assimilé une méthode de pensée et non comme un moyen de sélection. Sur l'organisation même des partiels, le record a été atteint avec l'examen du premier semestre. Nous avons attendu près de 3/4 d'heure pour qu'il commence, et le temps imparti a été diminué d'une demi-heure. Ça a été l'occasion pour l'association UNEF de SSA de

prendre toute la place qu'elle méritait en rassemblant les étudiants, en faisant signer une pétition par un étudiant sur deux. Nous avons donc pu, grâce à cette lutte, faire multiplier les notes par 1,5. Au delà de cette victoire ponctuelle, et grâce à cette mobilisation, nous avons aussi créé un rapport de force qui a permis que les examens du 2ème semestre se passent bien.

Ce rapide tableau met en exergue les problèmes qui chaque jour nous sont posés, mais il ne faut pas tomber dans le misérabilisme. Notre UFR dispense des cours de qualité, mais pour que nos conditions d'études soient meilleures, il y a nécessité de **se rassembler pour obtenir les moyens qui nous sont vitaux.**

*TES ELUS: Hugues Pourcelot  
et Laurent Ortalda.*

## PRESENTATION DE L'UFR DE DROIT

Tu viens d'obtenir ton baccalauréat et tu as choisi l'UFR de Droit à l'université Paris X Nanterre. Félicitations. Sois le bienvenu!

Je te souhaite de tout coeur un parcours plein de succès, mais rien n'est facile. En effet, deux obstacles majeurs se dressent devant toi: la sélection et l'insuffisance de moyens.

- La sélection: Tu la vivras par le système de l'admissibilité / admission qui t'obligera à acquérir ton bloc fondamental de première année (Droit civil, Droit constitutionnel) avant d'accéder aux matières du bloc complémentaire. "L'admissibilité", c'est l'acquisition de ces deux matières. Tu pourras même passer en deuxième année sans avoir obtenu ton bloc complémentaire. Mais attention, il s'agit là d'un cadeau empoisonné car beaucoup d'étudiants se retrouvent souvent en deuxième année avec des matières complémentaires de première année à rattraper. C'est un piège, car quand on pense au volume de travail qu'il y a en deuxième année, ce n'est pas facile de tout rattraper!

Ensuite, la règle de l'admissibilité/admission t'astreint, en deuxième année, à acquérir ton bloc fondamental (Droit civil, Droit administratif, Histoire du Droit) avant de passer les autres matières complémentaires. Idem qu'en première année, mais le passage en licence (3ème année) est conditionné par l'obtention du DEUG complet, 1ère et 2ème année comprises, les matières de chaque bloc se compensant entre elles.

S'il est vrai que le "numérus clausus" n'est officiellement pas de règle, l'administration organise les cours et les TD "avec les moyens qu'elle a"; essayons d'y voir plus clair.

- L'insuffisance de moyens: Comme partout en France, à cause du désengagement de l'Etat depuis des décennies, notre UFR n'est pas épargné par la crise, même s'il faut signaler que le budget adopté au dernier Conseil d'UFR est "en sensible augmentation". C'était le 27/04/89. Les élus AGEN UNEF ont voté contre ce budget; nous considérons qu'à cause des difficultés rencontrées au cours de l'année 88-89, ce budget ne correspondait pas à nos besoins pour étudier dans des conditions décentes. En

votant contre ce budget, nous avons refusé de cogérer la crise à l'université. Voici quelques exemples:

- en 2ème année, l'amphi B est on-ne-peut-plus surpeuplé pour le cours de Droit de l'Entreprise. Comment, dans une telle ambiance, le prof peut-il donner son cours dans de bonnes conditions? Sans parler des pauvres étudiants qui prennent leurs notes tant bien que mal, serrés comme des sardines... En se rassemblant, les étudiants syndiqués et non syndiqués se sont battus pour obtenir son dédoublement.

- certains TD sont surchargés au point que l'on s'y retrouve souvent à 50 et plus, à cause du manque de chargés de TD. La seule "solution" trouvée par l'administration est d'employer des vacataires qui, sous-payés, ne restent jamais longtemps.

Chaque année, nombre d'étudiants, qu'ils soient capacitaires (les non-bacheliers préparant leur entrée en DEUG) ou non, de l'étudiant 1ère année à celui de troisième cycle, viennent nous voir pour nous exposer leurs préoccupations. Pour résoudre tous ces problèmes, l'UNEF cherche à les rassembler pour, ensemble, obtenir satisfaction. Parmi ces problèmes, le renouvellement de la carte de

séjour, le dédoublement de TD, etc... Certains se sont syndiqués, d'autres continuent d'être sympathisants. Comme eux, n'hésite pas à venir quelque soit la nature de ton problème. **Ensemble, nous pourrons gagner.**

Espérant que ce tableau ne te démoralisera pas, je te souhaite bon courage pour ton parcours du combattant. N'oublie pas: l'avenir appartient à ceux qui savent exiger les moyens de le préparer.

*ELUS DE DROIT: Seed Tcheïssiei et Philippe Bateau.*

## PRESENTATION DE LANGUES

L'euphorie des résultats passée, il faut maintenant te tenir prêt à affronter la dure loi de la jungle. Avec ta collante entre les mains, tu te précipites à l'université. Bienvenue à toi.

A moins de choisir un double-DEUG, un bi-DEUG ou LEA (Langues Etrangères Appliquées), tu auras très peu d'heures de cours. Mais ne te réjouis pas trop vite: le travail que tu devras fournir à l'extérieur sera important surtout au moment des examens, même si tu as choisi le "contrôle continu", car là aussi, tu as quand-même deux périodes d'examens qui correspondent à deux périodes de travail intensif.

La vie dans l'UFR (Unité de Formation et de Recherche) de GEROSLAPHA, dont l'Histoire de l'Art fait partie, est généralement assez calme, mais il ne faut pas se fier à cette apparence. Si tu te sens un peu perdu(e), n'hésite pas à demander de l'aide. Le local de l'AGEN UNEF se trouve justement au même étage que l'UFR (salle F307). Dès à présent, je peux déjà te parler des modalités d'inscription. Il est souvent conseillé aux étudiants en langues de se spécialiser dans une autre matière (sic) et c'est ce que font les étudiants en bi-DEUG.

L'avantage est que l'emploi du temps est aménagé, ainsi, pas de problèmes de cours qui se chevauchent, de surplus de travail...

Le double-DEUG, quant à lui, est la solution de rattrapage. C'est à toi de t'arranger pour créer un emploi du temps pas trop chargé pour ne pas te retrouver avec une tonne de travail. N'oublie pas que souvent les double-DEUG ont près de 40 heures de cours par semaine et que cette solution n'est pas envisageable pour les boursiers qui sont tenus d'assister à tous les cours. Le pire arrive vers janvier et mai lorsque tu te trouves face à deux partiels en même temps. Avoue qu'il est beaucoup plus gênant de rater un partiel que de recopier un cours. Si malheureusement il n'y a plus de places en bi-DEUG et que tu tiens à suivre un enseignement pluridisciplinaire, le contrôle final reste le plus pratique.

Si tu veux faire de longues études en commençant par un bi-DEUG, renseigne-toi pour savoir si l'enseignement des deux matières complémentaires que tu as choisies se poursuit en licence, ce qui n'est pas le cas pour l'Allemand-Eco, notamment. Sinon, tu devras abandonner l'une des deux

matières et même si tu les continuais en parallèle tu n'obtiendrais pas de diplôme équivalant à une bi-licence.

Après la formation classique, les bi-DEUG et double-DEUG, une dernière filière reste possible: LEA. L'inscription en LEA nécessite, selon l'administration, le succès à un examen préalable qui a lieu quelques semaines avant le bac. Si tu reçois une réponse positive, tu peux t'inscrire en toute tranquillité. Mais si au moment des premières inscriptions tu n'as rien reçu, inutile d'attendre car tu recevras une réponse te "déconseillant" cette filière alors que les inscriptions seront déjà closes. En effet, cette préinscription est illégale. Si tu es dans ce cas, viens nous voir le plus tôt possible lors des inscriptions: si tu tiens vraiment à t'inscrire en LEA, présente-toi simplement avec ta collante et sache qu'on n'a pas le droit de te refuser ton inscription.

Surtout, après tout ce que je viens de dire, ne renonce pas à t'inscrire ou n'abandonne pas déjà. Les études à Nanterre n'ont pas que des mauvais côtés. Il faut juste acquérir un esprit de combattivité et savoir que c'est collectivement, en se rassemblant qu'on peut

améliorer nos conditions d'études. Si tu veux passer en deuxième année, il faut partir avec l'idée que tu feras tout ton possible pour réussir (il te suffit d'obtenir la moyenne dans les blocs principaux), surtout dans les filières comme Anglais ou Espagnol, où l'on compte beaucoup trop d'étudiants par rapport aux capacités d'accueil. Celles-ci, en effet, sont insuffisantes à cause de la pauvreté budgétaire dont la fac est toujours victime. Le sacquage s'infiltré décidément partout! Les moyens de s'y opposer existent: il faut les faire connaître (double correction, droit de voir ses copies corrigées, etc).

Voilà. Tu ne t'es pas encore enfui? Bravo. Cette description est certes un peu noire, mais réaliste. Attends-toi à voir surgir d'autres petites difficultés et tiens-toi prêt à les surmonter. Surtout, n'hésite pas à venir nous parler de tes problèmes, à t'informer, à t'unir avec tous les étudiants qui, comme toi, souhaitent faire des études de qualité dans une université de qualité, à tous les étudiants qui, comme toi, veulent assurer leur avenir.

*Tes élues en langues:*  
*Nicole Szygula*  
*et Véronique Bellini.*

## PRESENTATION DE SHC

### Présentation de l'UFR.

L'UFR de SHC (Sciences Humaines et Communications) ne fait pas exception à la règle habituelle concernant le manque de locaux et de professeurs.

Manque de locaux: au début de l'année, tu verras dans tes amphis 900 à 1000 étudiants; ce chiffre peu à peu diminuera: on entend parfois certains professeurs répondre aux étudiants affolés par de telles conditions de travail qu'avec la "sélection naturelle" les problèmes disparaîtront au fil de l'année. Le manque de chargés de TD est lui aussi frappant. Il amène à avoir des cours qui se chevauchent, quand les cours sont assurés, bien sûr. Il est vrai que de prendre ses cours sur les genoux ou de suivre deux cours en même temps, pousse beaucoup d'étudiants à abandonner; Mais quand l'AGEN-UNEF et 70 étudiants se mobilisent pour qu'un TD soit dédoublé, c'est éviter qu'une vingtaine d'entre eux arrête leurs études.

Tous ces problèmes ont une cause unique: le manque de moyens financiers. Tu es peut-être inscrit en "contrôle continu", mais il ne faut pas pour autant t'attendre à avoir systématiquement plusieurs notes. Dans certaines matières, tu auras en tout et pour tout une note en TD au cours de l'année et une note en amph, voire une seule note. Ce manque de notes en TD s'explique par le fait que les professeurs ne sont pas payés pour la correction des copies.

C'est pour cela que se battre pour avoir plus de moyens, c'est aussi exiger que les moyens de contrôle soient plus justes.

Pour finir la présentation de cet UFR, il faut bien sûr parler du Conseil d'UFR. Les étudiants, enseignants et le personnel administratif y sont représentés. Il a pour but de prendre les décisions en matière de pédagogie, de budget, et d'administration et il se réunit à peu près tous les mois. Dans ce conseil, une voix étudiante compte autant que celle d'un prof, d'où, pour

nous, son importance. L'AGEN UNEF y est représentée. C'est donc un moyen supplémentaire de faire entendre la voix des étudiants qui luttent.

### Les études.

Le DEUG est particulièrement difficile à avoir. Outre la sélection dite "naturelle", un écrémage est opéré, surtout sur la psychophysio (le problème posé par cette matière est tel que certains étudiants pourtant passionnés par la psycho s'orientent vers une autre filière de peur de ne pas pouvoir s'en sortir). Cependant pour ne pas noircir le tableau il faut préciser que l'ensemble des professeurs est assez sympa et compréhensif.

La pluridisciplinarité est souvent décriée mais par la suite on s'aperçoit de son utilité (par exemple la linguistique en 2ème année de DEUG).

Nous avons obtenu cette année

- en première année :

\* pour les étudiants inscrits au module 5 de n'avoir à étudier que 3 matières du tronc commun au lieu de 4..

\* la possibilité de faire soi-même son emploi-du-temps.

- en deuxième année :

\* pas de partiels pour les cours de patho supplémentaires .

\* il a enfin été promis aux étudiants qu'il y aurait deux partiels de patho. dans les cours prévus à l'inscriptions.

### L'association des étudiants de psycho.

L'association est composée d'étudiants de diverses sensibilités pour défendre leurs conditions d'étud, leurs formations et participer à la vie de leur U.F.R. Il s'agit d'un cadre de réflexion, de débat et d'action qui permet d'intervenir dans les problèmes de l'U.F.R. et de l'université en général, mais aussi de partager des expériences entre les étudiants des différents cycles. L'association est le lieu privilégié du rassemblement et de la solidarité entre étudiants. **Le syndicalisme c'est l'affaire de tous.**

Tu seras le ou la bienvenu(e) au local de l'AGEN UNEF en F307.

A bientôt,

Tes élues d'UFR: **Carole Hasselsweiler, Anne Lacroix.**

**PRESENTATION DE L'UFR  
D'ECONOMIE**

L'UFR d'Economie reste privilégiée par rapport aux autres, mais est-ce vraiment une référence ?

Effectivement dans l'Europe universitaire qui se construit, les secteurs les moins défavorisés sont l'Economie, le Droit et les Langues Etrangères Appliquées. Cependant même si les formations enseignées dans notre UFR sont intéressantes, tout n'est pas rose.

Tout d'abord, à l'heure du grand marché unique européen, il est regrettable que les cours de langues soient en grande partie inexistantes dans notre UFR. Depuis plusieurs années, l'AGEN-UNEF se bat au sein du conseil d'UFR, pour une généralisation et une diversification des cours de langues. En nous rassemblant, il est possible de gagner.

Puis les étudiants en Economie commencent à se sentir à l'étroit au bâtiment G. La salle d'informatique est trop petite. Quant à la bibliothèque d'UFR, elle manque de moyens pour réactualiser son stock de livres, et le nombre d'exemplaires de certains livres de référence est nettement insuffisant.

Du côté des examens, souvent la procédure traditionnelle d'évacuation du trop plein d'étudiants est le saccage aux partiels de math. Nous proposons donc une remise à

niveau de 2 à 3 semaines, en math pour les bacheliers non-scientifiques. Mais bien sûr cela nécessite une réelle augmentation du budget de l'enseignement supérieur.

votre élu Bruno Zanon.

**BESOIN DE NOUS DEFENDRE...**

Je décide de me battre pour de meilleures conditions d'études. J'adhère à

**l'AGEN-UNEF.**

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

(à retourner en F 307)

**...BESOIN DE NOUS UNIR**

## DES ELUS UTILES AUX ETUDIANTS

En 1984, le gouvernement a démocratisé l'Enseignement Supérieur par une loi dont la logique constituait un progrès globalement positif et qui remplaçait la loi Faure qui donnait plein pouvoir aux "mandarins" (professeurs de rang "A"). Cette loi est la loi Savary. Mais que permet-elle concrètement à l'étudiant au niveau de la démocratie universitaire?

\*L'université est gouvernée par trois conseils à l'échelon de Paris X. Ils'agit:  
-du Conseil d'Administration (CA).  
-du Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire (CEVU).  
-du Conseil Scientifique.

\*De plus, chaque UFR est dirigé par un conseil d'UFR.

La nouveauté avec la loi Savary est la participation active de représentants étudiants dans ces conseils. Ceux-ci sont élus tous les deux ans à la proportionnelle par tous les étudiants de la fac. Dans les instances administratives de la fac, il a donc son mot à dire, et il dispose du droit de vote au même titre qu'un professeur de rang A.

J'évoquerais ici le rôle d'un conseil moins connu que le Conseil d'Administration mais dont le rôle a une importance certaine: le CEVU. Ce conseil a pour rôle d'étudier le contenu des formations et de proposer de nouvelles formations, d'étudier tous les problèmes de la vie des étudiants à Paris X, etc... Le CEVU a donc un rôle moteur au sein des études et de la vie de l'étudiant à Paris X.

Comme nous l'avons vu précédemment, la fac est dotée de nombreux conseils au sein desquels les étudiants sont représentés.

Les élus de l'AGEN UNEF ne se contentent pas uniquement de siéger dans les conseils; en effet, chaque fois que nous le pouvons (les convocations arrivant quelques fois en retard), nous organisons une réunion préparatoire; Celle-ci se fait avec des étudiants syndiqués et non-syndiqués et elle

détermine la position que tiendra l'élue lors du conseil.

Lorsque les représentants de l'AGEN-UNEF ont siégés, il font alors un compte rendu écrit ou oral des décisions prises.

Notre façon de voir la gestion d'un mandat électoral est peut-être un peu particulière, mais elle permet que tous les étudiants aient accès à l'information, et ainsi soient à même de savoir ce que va devenir leur formation et de se prémunir des décisions élitistes, que le budget va être adopté, etc...

Mais le rôle de l'élue est encore plus vaste. Quand une lutte est engagée pour obtenir le dédoublement d'un TD, la double correction d'un partiel, l'élue AGEN UNEF sera à tes côtés dans la bataille et au sein des conseils, il se fera le porte-paroles du mouvement. Voter et se battre avec les élus de l'AGEN UNEF, c'est se donner les moyens de se rassembler, d'agir et finalement d'obtenir satisfaction.

## ACTIVITE INTERNATIONALE

\*JEAN-PHILIPPE CASABONNE:

Pièce en cinq actes de P. Gonzales.

**Acte I:**

Jean-Philippe, étudiant bordelais, rencontre deux étudiants basques.

**Acte II:**

Jean-Philippe passe ses vacances au Pays Basque. Deux individus sont arrêtés car ils sont suspectés d'appartenir à l'ETA.

**Acte III:**

La police retrouve sur les deux "individus" l'adresse de Jean-Philippe.

#### Acte IV:

Jean-Philippe est accusé de complicité avec l'ETA et écroué pour 6 ans dans les geôles espagnoles. Son tort: avoir connu deux personnes soupçonnées d'avoir appartenu à l'ETA.

#### La critique de l'UNEF:

Cette pièce un peu trop commune sur fond de marché unique, montre bien une chose: alors que l'on parle d'un futur marché unique européen pour 1992, l'Europe des polices existe déjà en 1988. Mais cette pièce inachevée doit se terminer à la Cours Suprême de Justice Internationale de La Haye, dernier recours puisque l'appel a été refusé. Pour cela, il nous faut écrire le 6ème acte et faire pression sur le gouvernement français.

L'UNEF a invité Pascal Casabonne (le frère de Jean-Philippe) au XIIIème Festival Mondial de la Jeunesse et des Etudiants.

#### 'La Chine:

Dès le début, nous avons manifesté notre soutien aux étudiants Chinois qui luttent pour un système plus démocratique. De nombreuses rencontres ont été organisées entre l'UNEF et l'UECF (Union des Etudiants Chinois de France). Lors des premières répressions, l'UNEF n'a pas attendu pour appeler à la manifestation du 7 juin, se joignant à l'appel d'autres syndicats et organisations politiques. Ce rassemblement a été le plus important parmi ceux qui se sont déroulés au mois de juin.

#### 'Le Nicaragua:

L'UNEF a participé pleinement aux brigades envoyées au Nicaragua à l'initiative de l'Union Internationale des Etudiants. Le but de ces brigades, particulièrement après le passage dévastateur du cyclone Juan, était d'aider la population à la récolte du café, principale source de revenus du pays. Les brigadistes ont ainsi participé à la reconstruction d'écoles et d'hopitaux.

## LA COOPAGEN

L'AGEN-UNEF a voulu élargir son action d'entraide aux étudiants. A côté des moyens dits "classiques" : interventions diverses, pétitions..., une action plutôt économique était nécessaire. La forme et le mode de gestion les plus adéquates est une coopérative. C'est un moyen privilégié qui allie transparence de gestion et solidarité étudiante. Et c'est pour cela que depuis plus de 10 ans, une coopération existe au local F 307. Voilà l'historique, maintenant il faut parler de la Coopagen en 89.

La Coopagen te fournit à des prix compétitifs diverses fournitures usuelles : crayons, marqueurs, feuilles... De plus, un service de photocopies existe permettant d'effectuer des photocopies à des prix étudiés et à tarifs dégressifs.

A côté des fonctions traditionnelles d'une coop, au local F 307, il y a une bourse aux livres, endroit rêvé pour revendre un livre ou en trouver un.

Pendant le courant de l'année, des polys de cours seront disponibles au F 307 (selon le bon vouloir des profs...). Des informations concernant ces polys seront affichées sur les panneaux de l'AGEN-UNEF dans l'université.

Il y aura un service de photos, de K 7 audio, vidéo... En tous les cas, cela sera fait dans l'optique d'un combat pour une plus juste égalité entre les étudiants.

La Coopagen n'a pas seulement un objectif mercantile, elle a un rôle utile dans les luttes que l'AGEN-UNEF effectue en proposant des pétitions à signer, à acheter des auto-collants, cartes postales, etc...

La Coop est gérée par un responsable élu chaque année par le congrès de l'AGEN UNEF et tenue par des étudiants bénévoles. Ils sont donc aptes à renseigner l'étudiant qui a des problèmes.

Enfin une 2ème Coop est située dans le bâtiment d'éco au-dessus de l'ancienne cafétéria, son fonctionnement est identique.

Venez nous voir à la Coopagen.

## La vie en Cité U: mention médiocre (peut mieux faire)

Paris X est l'une des rares universités parisiennes à avoir une cité U sur le campus. Cela représente 1400 chambres.

Un rapide examen de ces 8 bâtiments suffit à faire apparaître une dégradation. Murs fissurés, manque de sanitaire, exigüité des chambres...

Si tu as eu la "chance" d'être admis en cité, tu l'apercevras que la vie en résidence pourrait être très agréable si les moyens nécessaires étaient débloqués.

Eh oui! Ici aussi on manque d'argent. Les activités culturelles gérées par les résidents (le foyer du bâtiment C, le club théâtre bâtiment E, la salle de presse bâtiment G...) pourraient être beaucoup plus nombreuses. Malheureusement, les crédits culturels sont largement insuffisants (20F par résident et par an). Les subventions, même si elles sont réduites, sont un acquis des résidents à préserver et à développer.

N'hésite pas, dès la rentrée, à prendre contact avec ces clubs. L'isolement en cité U provoque le départ de dizaines de résidents dès décembre. Il y a donc urgence à s'associer.



La rareté des résidences n'est donc pas, visiblement, synonyme de qualité. Aujourd'hui, plus d'une demande sur deux n'est pas satisfaite. 110.000 chambres en Cité U en France, pour 1,3 million d'étudiants, c'est peu. Il y a 20 ans, le nombre de résidences était à-peu-près le même, mais pour 500.000 étudiants en moins. Ces quelques chiffres approximatifs révèlent la stagnation des Oeuvres Universitaires depuis le début des années 70. Le grand programme de construction des années 50 est bien fini.

Conséquence: la pénurie est bien là. L'Etat refusant d'investir de manière conséquente dans les Oeuvres Universitaires, la privatisation apparaît peu à peu. En 1987, le décret Valade va officialiser cette tendance. Les CROUS (Centres Régionaux des Oeuvres Universitaires et Scolaires) sont officiellement autorisés à utiliser des fonds privés. Les logements HLM avec APL pour étudiants se développent (actuellement, 40% plus chers qu'une chambre en Cité U et sans aucune infrastructure: ni resto U, ni BU, ni assistante sociale).

Il y a donc remise en cause de ce service public. Mais rien n'est encore joué. A l'automne 87, alors que se développait dans les facs un mouvement de protestation contre les mauvaises conditions d'études,

la FRUF (Fédération des Résidences Universitaires de France) a convoqué une assemblée générale. Une cinquantaine de résidents ont répondu. Toutes les associations de la Cité étaient présentes. Décision est prise de se battre contre la hausse des loyers prévue pour janvier 88, et pour le réengagement de l'Etat dans les Oeuvres Universitaires. Une grève des loyers a eu lieu dès février 88, et ceci jusqu'à la fin avril, accompagnée de manifs, d'une invasion du Centre National des Oeuvres, de pétition, etc...

Résultat des courses: 30 millions de Francs débloqués pour Nanterre et Antony (notre coéquipier lors de cette bataille). Les travaux ont débuté cette année. C'est la première fois depuis leur construction (22 ans pour Nanterre et 24 ans pour Antony) que des travaux de fond vont être entrepris sur les cités U.

Il y a donc possibilité de faire barrage aux projets de privatisation. Un des moyens les plus efficaces, c'est de s'organiser, de s'unir pour faire vivre la résidence et améliorer nos conditions d'études et de vie.

C'est en ce sens que **l'association de la FRUF de Nanterre propose:**

- que les résidents participent aux décisions en ce qui concerne la réhabilitation de

la cité. Il faudra notamment exiger:

- l'aménagement intérieur des chambres. En effet, actuellement seuls les façades et le chauffage sont concernés par les travaux.
- que la Bibliothèque Universitaire ferme plus tard afin de permettre aux résidents d'y travailler.
- même proposition pour le centre sportif.
- la hausse des crédits culturels.
- l'arrêt de la suppression des postes de personnel.
- l'augmentation du rôle du Conseil de Résidence.
- la réfection de l'éclairage du campus ainsi que l'aménagement des terrains avoisinants.

Pour les faire appliquer et pour en débattre, nous te proposons de rejoindre la FRUF. Tous les résidents quelques soient leurs conditions y ont leur place. La vie associative en résidence est une tradition: à nous de la perpétuer.

Guillaume Hoibian  
Elu au CROUS de Versailles.

---

### J'adhère à la FRUF

<u>Nom:</u>
<u>Prénom:</u>
<u>Bâtiment:</u>
<u>Chambre:</u>

à renvoyer à: FRUF, Boîte aux lettres bat A, RU de Nanterre, 8 allée de l'Université, 92000 Nanterre.